LE NUMERO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD"
186 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

SAMEDI 23 JUILLET 1927.

BUREAUX
ROUBAIX : Telephone 5-41
45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING : Telephone 5-41
2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

A PROPOS DES FÊTES DE LA RENAISSANCE D'ORCHIES

Pourquoi on appelle "Pourchots" les habitants de cette ville

Ce qu'en disent les vieux Orchésiens

DANS le programme des fêtes de la Renaissance d'Orchies que nous avons publié hier, on a remarqué que parmi les chars du cortège figurerait celui des « Pourchots d'Orchies » et de leur Reine.

« Pourchots d'Orchies ! » Pourquoi cette appellation et d'où vient la légende qui la fit naître ?

Nous sommes allés, à ce sujet, questionner les plus vieux Orchésiens à qui nous avons demandé : « Savez-vous pourquoi on appelle les habitants de votre ville « Les Pourchots » ? Plusieurs explications nous ont été données. Les voici :

Tout d'abord, il nous a été dit qu'à une certaine époque, il y a très longtempe de cela, les éleveurs d'Orchies jouissaient d'une très grosse réputation et que les porcs de leurs élevages faisaient prime sur les marchés. « Ce sont des pourchots d'Orchies », disait le vendeur en faisant valoir ses petites bêtes, car c'était surtout d'élèves qu'il s'agissait, et l'acheteur, lui, quand il rentrait au bercail, se targuait d'avoir fait une bonne acquisition : « Ce sont des » pourchots d'Orchies », disait-il, ils seront vite gras ! »

Il paraîtrait, d'autre part, que le mot » pourchot » serait une déformation de » pourcheux ».

La légende dit qu'au lendemain d'une catastrophe à Orchies, des quêtes avaient été organisées dane différentes localités du département au profit des malheureuses victimes, et ceux qui se dévouaient en tendant la main pour eux, pour dépeindre la grande misère des sinistrés et solliciter l'obole, se contentaient de dire d'un air contrit : « Pour cheux d'Orchies » ; c'est de là que serait venu plus tard, quand les temps furent meilleurs, le mot » pourchot ». On a tout naturellement ajouté les deux mots qui font la belle appellation d'aujourd'hui : » Pourchots d'Orchies ».

On dit aussi que vers 1610 Orchies et Marchiennes eurent à s'entendre ; il s'agissait de l'érection d'un beffroi et de la construction d'un canal ; la ville qui aurait le beffroi ne pourrait avoir le canal et inversement. C'est Orchies qui eut le beffroi ; au moment de sa construction, les gens de Marchiennee disaient : « El beffroi, c'est » pour cheux d'Orchies ». Ce beffroi fut incendié en 1914, ainsi qu'une grande partie de la Ville, par les Allemands.

Bien que cette ville fut de tout temps ravagée par les guerres, les Orchésiens ne se découragèrent jamais, ils conservèrent toujours, même dans l'adversité, cette bonne humeur qui les caractérise.

En 1901, sur l'initiative d'un groupe de bons vivants et sous la présidence de M. Lherminé, alors maire d'Orchies, ils fondèrent la Société des « Pourchots » laquelle se distingua dans les cortèges et concours. Partout où les « Pourchots d'Orchies » passèrent, ils obtinrent un très grand succès.

Dans ea chanson sur cette Société, un chansonnier de l'endroit disait :

Dins l' canton, ch'est l'usage
Nous avons par village
Baptisié d'un nom doux
Chacun suivant sin goût.
A Landas, à Nomain,
Ch'est les lourds, les poulains,
Beuvry, Saméon,
Les viaux, les gueuss's y sont.
Nous ! nous somm's les pourchots,
Oui ! les pourchots d'Orchies,
N'importe dins queul indrot
On nous r'connot toudis ! ! !..

La grande guerre a réduit en cendres la vaillante cité d'Orchies. L'Histoire connaît ses malheurs ; aujourd'hui que ce cauchemar est passé, cette ville se relève de ses ruines, les » Pourchots » se réorganisent, se composent une musique higophonique avec l'aide d'amis, ils veulent faire refleurir à Orchies la franche et saine gaieté ; leur but est aussi d'aider leur petite patrie dans ses festivités, et tout particulièrement dans sa Renaissance.

Auguste LABBE.

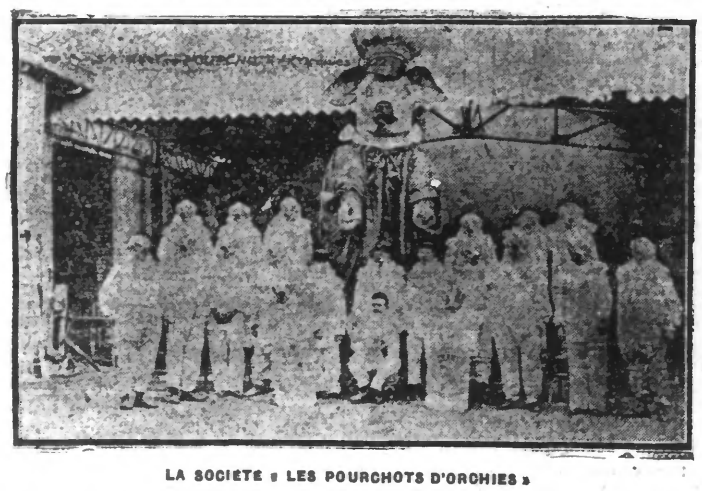

LA SOCIETE « LES POURCHOTS D'ORCHIES »

LE FORÇAT DIEUDONNE VEUT REVENIR EN FRANCE

Dieudonné, le forçat évadé de la Guyane et incarcéré au Brésil, vient d'envoyer à ses amis une longue lettre dans laquelle il raconte son arrestation malgré un rapport de la police qui lui était favorable. Le point essentiel de sa lettre est la prière qu'il adresse à Me de Moro-Giafferi de faire l'impossible pour qu'il soit extradé vers la France et non vers la Guyane.

« Si l'on me renvoie en Guyane, dit-il, je me pends. C'est assez de quinze ans de prison pour un crime que je n'ai pas commis, et que l'auteur a reconnu et expié. »

TROIS VICTIMES DU DERAPAGE D'UNE VOITURE

Hier, à 15 h. 15, à l'angle des rues d'Aboukir et du Louvre, à Paris, une voiture de l'administration des Postes servant au transport des dépêches, conduite par le chauffeur Pierre Meniel, 40 ans, a, par suite d'un dérapage, renversé et tué le facteur-encaisseur Leforestier Bienaimé, demeurant rue des Gravilliers.

Deux autres personnes ont été blessées légèrement : MM. Auguste Barada, rue Louis Rolland, à Montrouge, et Henri Issoulet, demeurant à Gros-Noyer-Saint-Prix.

On ne croit pas que la responsabilité du chauffeur soit engagée.

Un concours de beauté en Californie

Les concours de beauté ont actuellement la grande vogue en Californie. On voit ici les concurrentes défilant devant le jury sur la plage réputée de Balboa-Beach.

Un terrible drame s'est déroulé hier à Calais

Un ivrogne jaloux a tué sa femme puis s'est fait sauter la cervelle

Un ouvrier ébéniste a tué sa femme de trois coups de revolver, puis s'est fait justice en tournant son arme contre lui-même. Il a été transporté dans le coma à l'hôpital où il est mort trois heures plus tard.

Voici d'ailleurs les renseignements que nous avons pu recueillir sur cette navrante affaire qui a causé une grosse émotion dans toute la ville de Calais :

Un ménage désuni

Au 52 de la rue Régnier, dans le quartier de la Nouvelle France, habitait, depuis quelques semaines seulement le ménage Vilain.

Lui, 50 ans, exerçait la profession d'ébéniste et travaillait il y a peu de temps encore, ainsi que ses deux fils, Franck et Henri, âgés respectivement de 24 et 18 ans, à l'usine de la Soie Artificielle qu'on est en train de construire au Pont du Leu.

Elle, née Berthe Foucaut, n'était âgé de que 42 ans. C'était une brave ménagère de conduite irréprochable.

Malheureusement, Vilain, bon travailleur, avait contracté des habitudes d'intempérance qui gâchèrent tout.

Depuis longtemps, des scènes éclataient à tout propos et hors de propos, presque toujours suscitées par le mari, tant et si bien qu'à deux reprises déjà, Mme Vilain l'avait quitté et s'était réfugiée chez une de ses sœurs, Mme Turcq, habitant dans la même rue, n. 39, preque en face de la maison tragique.

Les fils s'efforçaient de ramener la paix entre leurs parents, mais il n'y parvenaient que très rarement.

" Maman, n'y va pas..."

Il y a quinze jours, à la suite d'une violente discussion, Mme Vilain s'était, une fois encore, enfuie chez sa sœur et y avait passé la nuit.

Le lendemain, elle était revenue chez elle dans la journée, en l'absence de son mari et de ses fils partis à leur travail. Econome et aimant ses enfants, elle ne voulait pas risquer de les voir rentrer pour se trouver devant une table vide.

Dès ce moment, le mari proféra des menaces contre sa femme.

Deux ou trois jours plus tard, il lui montrait un browning, dont il avait fait l'emplette, et avec lequel, disait-il, il couchait chaque soir.

Mme Vilain retourna ce jour-là encore coucher chez sa sœur.

Samedi Vilain, ne remit pas, comme auparavant, son salaire de la semaine à sa femme et il renouvela ses menaces.

Finalement Mme Vilain alla trouver M. Faveret commissaire de police du 3e arrondissement, et le mit au courant de la situation.

Le commissaire adressa à Vilain une vive admonestation, qui, hélas, demeura vaine et ne fit qu'irriter le triste héros du drame qui allait se produire.

Or, hier, vers 7 heures, au moment où Mme Vilain s'apprêtait à rentrer chez elle, elle reçut la visite de ses deux fils, étrangement inquiets.

— Maman, lui dirent-ils, ne va pas à la maison. Papa s'y trouve. Il a bu dans le courant de la nuit, plus que de raison et nous avons peur qu'il t'arrive malheur.

Le terrible drame

Mme Vilain dut hésiter quelque temps, mais ses appréhensions ne tinrent pas devant la nécessité, pour elle, de vaquer aux besoins du ménage et de préparer le repas familial. Elle quitta donc sa sœur et voulut entrer chez elle. La porte était fermée. Elle dut frapper à plusieurs reprises. Enfin, l'homme sortit, l'injuria et lui dit : « de retourner chez son amant ».

La ménagère ne répondit pas à ces grossièretées. Elle finit par entrer et monta directement à la chambre à coucher.

A ce moment Vilain fit irruption dans la pièce. Vociférant et vociférant, il invectiva son épouse. Encore, il lui parla, d'un soi-disant amant puis on entendit le bruit de trois coups de revolver que le mari venait de tirer. Mme Vilain avait été tuée sur le coup.

Le meurtrier, tournant ensuite son arme contre lui-même, s'était introduit, dans la bouche, le canon du revolver et avait tiré se blessant à mort.

"Au secours" !

La sœur de Mme Vilain qui, impuissante avait assisté au drame, se précipita à ce moment dans la rue, appelant « au secours ! »

Un agent qui passait, M. Noville se précipita dans la maison et vit alors le cadavre de la pauvre femme et près d'elle son mari tenant encore son arme dans sa main crispée; il râlait...

L'enquête

Une enquête à laquelle participèrent M. Faveret, commissaire de police et le docteur Guyot, médecin-légiste, fut ouverte immédiatement, tandis que l'on transportait à l'hôpital, Vilain, dont l'état était désespéré : le meurtrier ne devait pas tarder, en effet, à mourir.

Le ménage avait habité Roubaix

A noter que le ménage Vilain-Foucart habita jadis Roubaix, où Mme Vilain subissait déjà les mesquines tracasseries du mari que la boisson rendait maladivement jaloux.

C'est ainsi qu'elle n'avait pas le droit d'ouvrir ses volets dans la journée de peur que dans la rue, elle regarda « les hommes ».

IGNOBLES INDIVIDUS !

La gendarmerie de Ville-en-Tardenois, à la suite d'une enquête, provoquée par les plaintes de plusieurs familles au Parquet de Reims, a arrêté les nommés Joseph Allen, 33 ans, sujet anglais, occupé à l'entretien du cimetière britannique de Marfaux, et Albert Spire, 18 ans, ouvrier agricole à Gourmas, impliqués dans une affaire d'attentat aux mœurs sur de jeunes enfants.

Spire a fait des aveux, mais Allen nie.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL

Le nommé LEMAître Gustave fermier, domicilié à Tourcoing, 35, rue de Linselles, a été condamné par arrêt contradictoire de la Cour d'Appel de Douai, Chambre des Appels de police correctionnelle, en date du 24 Juin 1927, à 5 jours de prison avec sursis à 500 francs d'amende et aux dépens, sur appel d'un jugement du Tribunal Correctionnel de Lille, en date du 5 février 1927 pour falsification de lait par écrémage à 25 et 30 % et mise en vente de lait falsifié, délit commis le 26 Novembre 1926.

La Cour a en outre ordonné que le présent arrêt serait, par extrait, en première page insérée aux frais du condamné dans les journaux « L'Echo du Nord » et « Réveil du Nord », sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de 200 francs et affiché au nombre de deux exemplaires dont un à la porte du domicile du condamné et l'autre à la Mairie de Tourcoing, avec défense pendant une durée de sept jours d'arracher les dites affiches, le tout par application des articles 1, 3, 7, loi du 1er Août 1905, 463 du Code pénal, 1, 2 loi du 26 Mars 1891, 194 du Code d'instruction criminelle.

Vu le Procureur Général,
A. DERANSART.

Pour extrait conforme,
Pour le Greffier en Chef,
L. BRABANT,
Commis greffier assermenté

Le Congrès de l'U. D. des Mutilés de Guerre à Landrecies

Il coïncidera avec la Fête des Fenaisons qui s'annonce tout particulièrement brillante

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est le dimanche 31 juillet prochain que se tiendra à Landrecies, sous la présidence assurée de M. Louis Marin, ministre des Pensions, le Congrès départemental des mutilés du Nord.

A GAUCHE : Mlle Simone ROBERT, Reine des Fenaisons. — A DROITE : Mlle LEBLOND, Reine de Landrecies.

Cette manifestation des Mutilés de la guerre paraît devoir être particulièrement intéressante. D'ores et déjà, le Comité d'organisation si dévoué, s'est assuré la participation de nombreuses personnalités, telles que MM. Loucheur et Daniel-Vincent, anciens ministres ; Mahieu, Debierre et Bersez, sénateur du Nord ; Bluyten, sénateur de l'Indé ; MM. Carlier, Delesalle, des Rotours, députés. Les Anciens Combattants et Mutilés seront représentés par MM. Thebaut, Block, Hersent et Hersaut, de Paris ; Balavoine, Olivier, Lepoivre, Cassel, de Lille, etc.

Avec le Congrès des Mutilés, coïncideront les fêtes des fenaisons, qui promettent d'être particulièrement brillantes. Au cortège, en effet, participeront 2.400 figurants. Près de 70 ballets ont déjà promis leur concours.

Deux grands concerts seront donnés par la Grande Fanfare de la Bouverie (Belgique), qui compte 90 exécutants et par l'Harmonie Municipale d'Aulnoye.

Le soir, un magistral feu d'artifice sera tiré sur la Sambre.

Au cortège de l'après-midi, figureront la Reine des Fenaisons, Mlle Simone Robert, élue parmi les filles de cultivateurs de la ville, et la Reine de Landrecies, Mlle Leblond, fille du sympathique président des Mutilés de l'arrondissement d'Avesnes.

Landrecies vivra le 31 juillet une journée mémorable. Congrès et fêtes sont appelés à remporter, en effet, le plus franc des succès.

L'emprunt de conversion produit six milliards

L'emprunt de conversion ouvert à la fin du mois dernier sera clos aujourd'hui.

On sait qu'il avait pour but, non pas de procurer de l'argent frais au Trésor, mais de résorber un excédent de billets en circulation, et d'obvier aux inconvénients de la consolidation d'une nouvelle dette flottante sous forme d'avances dans les banques.

C'est dire que le montant en est forcément limité aux seules disponibilités excédentaires. Il servira à diminuer d'autant le plafond des avances de la Banque de France à l'Etat, ce qui est très important pour l'assainissement définitif de notre situation monétaire.

On peut d'ores et déjà, escompter que les souscriptions donneront un chiffre voisin de six milliards.

125 PERSONNES FUSILLÉES EN UKRAINE

On télégraphie de Berlin :

« La nouvelle se confirme que de nouveaux soulèvements ont éclaté en Ukraine, dans de nombreuse communes.

A Kharkow, le commandant de la Tchéka a entrepris une expédition de représailles à vaste envergure, au cours de laquelle 125 personnes auraient été fusillées. »

LA VIE QUI PASSE

Nuques de demain

UN de nos confrères a fait une enquête auprès des coiffeurs de la Capitale et il en résulte qu'à l'heure actuelle quatre-vingt dix Parisiennes sur cent ont les cheveux courts.

Reviendra-t-on un jour aux cheveux longs? Jamais ! ont répondu en chœur les coiffeurs. Et ils expliquent que toutes les femmes qui ont les cheveux courts ne veulent plus entendre parler de cheveux longs. Pour beaucoup de raisons : économie de temps ; faculté de porter des petits chapeaux, moins chers et plus simples que les grands ; commodité pour le travail du ménage ou de la ville ; facilité d'entretien, hygiène.

Mais n'allez pas croire que si les cheveux courts sont passés dans les mœurs « par nécessité », la Mode ait perdu toutes chances d'exercer sa tyrannie.

Telle est en effet l'ingéniosité des dictateurs de l'art capillaire que la coupe des cheveux courts se modifie à peu près tous les trois mois. Nous avons connu la « Ninon », la « bob », la « Jeanne d'Arc », la « garçonne », la « coup de vent », la « boule » et nous vivons maintenant sous le règne de la « Eaton crop », ce qui veut dire « cheveux coupés à la façon des écoliers du collège anglais d'Eaton ».

Ce n'est pas tout. Leur imagination commençant à désespérer de trouver de nouvelles variétés de coupes, nos Figaros ont décrété que le cheveu pourrait être long de temps en temps mais seulement le soir et dans trois cas : théâtre, réception officielle, soirée mondaine.

En suite de quoi, ils nous préparent tout un arsenal de charmants petits postiches et de divins petits peignes pour attacher les petits postiches, qu'ils s'appliqueront à nous vendre cet hiver...

Ces postiches seront des « fouf » qui flamberont gentiment en élégantes mèches sur le front et, pour la nuque, des chignons bouclés entrelacés de vagues soyeuses.

Quant aux peignes ils seront minuscules et il y en aura tout un choix, très chers naturellement.

Réjouissons-nous de ce qu'il y ait encore en Bretagne et en Auvergne de braves rustiques qui laissent pousser leurs cheveux pour les dames qui n'en ont plus, et remercions MM. les coiffeurs de se préoccuper du bonheur de nos femmes avec tant de sollicitude...

ANDRE FAGE.

L'étrangleur GUYOT a été condamné hier à la peine de mort

Tel est le verdict qui a été rendu par les jurés de Melun contre l'assassin de la petite téléphoniste

Au début de cette dernière audience, les couloirs, les places réservées aux témoins, aux journalistes, ont été prises d'assaut.

Guyot qui a été amené au Palais dès 11 h. 30, paraît très déprimé. Il a appris que le président Sugier, refuserait de poser la question subsidiaire de coups et blessures ayant entraîné la mort.

L'avocat de la partie civile a la parole

Après l'audition d'un dernier témoin, un ancien notaire ami de la famille Guyot qui déclare que l'accusé était un bon garçon dont les relations étaient étendues et du meilleur monde, Me Bloch, avocat de la partie civile, a la parole. Il s'attache à démontrer combien est fantaisiste la version de l'accusé.

Pendant ce temps, Guyot qui a sorti son mouchoir, se soutient la tête de la main droite, appuyée au rebord du banc. Par moment il sanglote, puis il redevient impassible, évitant de tourner la tête vers le public.

» Pourquoi, demande ensuite Me Bloch, Guyot a-t-il assassiné Marie-Louise ? Pour se remarier avec sa belle-sœur, son amie étant devenue une maîtresse collante ». Et l'avocat termine : « Vous vous étiez déjà débarrassé de deux femmes sans ennuis, vous avez espéré qu'il en serait de même pour celle-ci. Pour la première fois de ma vie, je cherche des circonstances atténuantes ; je n'en trouve pas.

MM. les jurés, vous avez devant vous une mère qui demande justice ; je vous la livre.

Guyot est un monstre ! »

La question subsidiaire rejetée

Me Garçon dépose des conclusions tendant à ce que soient posées au jury la question subsidiaire des coups et blessures.

Me Milhac demande le rejet.

Le Président donne ensuite lecture des délibérations. La Cour se refuse à poser cette question.

Un réquisitoire implacable

Puis Me Millbac, après un exposé modéré où il passe en revue les antécédents de Guyot, le dépeint comme un joueur et un débauché.

Me Milhac s'étend ensuite longuement sur la journée du 1er août. Pour lui la préméditation est certaine. Il s'efforce de le prouver. Je requiers dit-il, pour la première fois de ma vie, la peine de mort.

Guyot, conclut-il, vous êtes un assassin ! Vous avez joué sur Marie-Louise Beulaguet votre dernière carte. Vous avez perdu, il faut payer ! »

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Un futur "As" de la Gymnastique

Ce bébé, à peine âgé d'un an, se tient déjà à la barre fixe. Voilà au moins un « gosse » qui promet.

Une interview avec "Papa Dieu"

Ce que nous a dit à Fampoux, le plus vieil officier survivant de la guerre de 1870-1871

Puisque vous allez à la chasse au « Marais », à Fampoux, me dit un de mes amis, allez donc voir le père Dieu. Il est âgé de 95 ans. C'est le plus vieil officier survivant de la guerre 1870-71. Votre visite lui fera plaisir. Vous ne vous ennuyerez pas en sa compagnie.

J'ai suivi le conseil de mon ami.

Fampoux, situé en pleine zone rouge, est un village à peu près entièrement reconstruit. On aperçoit encore, çà et là, les traces d'une dévastation qui était complète à l'armistice. Aujourd'hui, sur cette terre qui fut ravagée par la mitraille, les épis poussent fermes et drus. Au bout du village, une maisonnette est posée au bord de la Scarpe. C'est là que demeure papa Dieu, chez Madame Delacroix-Lemoine.

M. A. DIEU

Madame Delacroix-Lemoine, qui tient estaminet fort bien achalandé, me reçoit avec une amabilité courtoise et accueillante. Elle devine le but de ma visite.

— Vous venez voir M. Alphonse Dieu ?

— Je serais, en effet, heureux de lui être présenté.

Précisément, à l'instant de ce court entretien, entre dans l'estaminet un vieillard. La peau du visage est finement parcheminée, mais le regard, qui est très vif, révèle une intelligence parfaitement lucide. Ce vieillard, qui s'appuie à peine sur sa canne, est mince et droit. C'est M. Alphonse Dieu que me présente Mme Delacroix-Lemoine.

— Je suis venu vous voir, monsieur Dieu, pour m'entretenir avec vous, recueillir pour les lecteurs du « Réveil du Nord » quelques-unes de vos impressions. Vous êtes, m'a-t-on dit, le plus vieil officier survivant de la guerre 1870-71.

— C'est parfaitement exact. Je suis né en mars 1832. Comptez, cela fait 95 ans sonnés depuis quelques mois. Sans doute, en effet, à cet âge, suis-je le plus vieil officier survivant de la guerre de 1870. Toutefois, s'il en est un plus âgé que moi, je ne lui envie pas ce privilège — si toutefois l'âge est un privilège. Je suis content de mon sort. Pensez donc, pas d'infirmités ! Je suis valide. J'ai bon appétit et je lis encore sans lunettes mes deux journaux tous les jours : « Le Réveil du Nord » et un journal parisien.

— Puisque vous avez fait la campagne de 1870, pouvez-vous me conter quelques souvenirs de guerre ?

— Certes, je pourrais vous raconter toute la campagne. J'étais lieutenant au 1er régiment du génie en 1870. J'ai participé, sous les ordres du général Faidherbe, aux combats de Bapaume, Péronne, St-Quentin, etc. Après le traité de Francfort, on disait : « Quelle affreuse chose que la guerre ! »... Cette affreuse chose est revenue ! Le jour de la déclaration de guerre, en 1914, j'avais 82 ans. J'ai vu anéantir ce village. J'ai revu les mêmes carnages, plus terribles encore qu'en 1870. Puis, la paix est venue et avec elle des jours meilleurs. Mais au prix de quel formidable labeur !

« La vie a recommencé avec ses misères et ses espérances. Vous êtes venu, monsieur, pour entendre le récit de mes campagnes. A quoi bon revivre des heures qui furent si douloureuses ! J'aime mieux vous confier le grand espoir que j'ai de voir un jour se réaliser la paix internationale des peuples !

« Tout ce qui est susceptible de réaliser la paix est beau et grand. »

J'ai serré la main avec effusion à ce vieux soldat, grand apôtre de la paix.

Ces paroles de paix d'un vieillard de 95 ans, le plus vieil officier survivant de la guerre de 1870, sont émouvantes et sublimes. Elles constituent pour les jeunes générations le plus magnifique enseignement.

H. GONIA.

Colombophiles : lisez en 4e page, en tête de la « Journée Sportive », la chronique de notre collaborateur spécialiste : L'ACTUALITÉ PIGEONNIÈRE.

Un illustre amateur de photographies

Le défunt Tzar NICOLAS II était un amateur passionné de photographies. On peut s'en rendre compte par cette vue de son cabinet de travail, conservé comme musée historique, au Palais de Tsarskoie-Selo, par le Gouvernement soviétique. Il n'est pas une place libre qui ne soit occupée par une photographie.